

**PROCÈS-VERBAL**  
**CONSEIL SYNDICAL**  
**JEUDI 17 JUILLET 2025**

L'an deux mille vingt-cinq et le onze du mois de juillet à 20 heures, le conseil syndical des eaux de Froidefontaine, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **M. Christian HERARD, Président**.

Présents (12) : Christian BRAND, Michel GLARDON, Jean-François LEGRAND, Pascal DUFFNER, Christian MAGRIN, Christian HERARD, Gaétan HUOT-MARCHAND, Pascal BOURDENET, Frédéric TERRIER suppléant de Daniel FAIVRE, Nicolas PERRIN, Olivier DARCOT suppléant de Denis BOITEUX, Sylvain PEPIOT.

Excusés : Jean-Marie CARTIER, Jean-Pierre VERMOT, Stéphane GUILLEMIN, Daniel FAIVRE, Hugues HENNEQUIN, Gérard BERNARDIN, Denis BOITEUX.

Absents : Marie-Thérèse ROY, Frédéric SIMON, Ingrid WILLEMIN-JEANNIN.

Secrétaire de séance : Sylvain PEPIOT

**ORDRE DU JOUR :**

- 1 – Désignation du secrétaire de séance
  - 2 – Validation du procès-verbal de la précédente réunion
  - 3 – Validation du devis pour la réalisation de plan d'épandage d'effluents agricoles pour les zones à fortes potentialités de transfert vers les eaux souterraines
  - 4 – Demande de subvention pour l'étude de réalisation de plan d'épandage d'effluents agricoles pour les zones à fortes potentialités de transfert vers les eaux souterraines
  - 5 – Validation du devis pour la réalisation du dossier d'enquête publique pour la protection de captage de la source de Froidefontaine
  - 6 – Demande de subvention pour la réalisation du dossier d'enquête publique pour la protection de captage de la source de Froidefontaine
  - 7 – Affaires diverses
- Convention de prestation de service de relève de compteurs abonnés sur communes extérieures au syndicat

*Monsieur le Président propose d'ajouter un point à l'ordre du jour : Déclaration d'Utilité Publique Source de Froidefontaine : dépôt d'un dossier d'enquête publique*

*Validé à l'unanimité.*

## **1 – Désignation du secrétaire de séance**

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il y a lieu de désigner le secrétaire de séance parmi les membres du conseil syndical.

Le conseil syndical désigne à l'unanimité Monsieur Sylvain PEPIOT comme secrétaire de séance.

## **2 – Validation du procès-verbal de la précédente réunion**

Le conseil syndical est appelé à approuver le procès-verbal du conseil syndical du 8 avril 2025.

**Votants : 12**

**Pour : 12**

**Abstention : 0**

**Contre : 0**

## **3 – Validation du devis pour la réalisation de plan d'épandage d'effluents agricoles pour les zones à fortes potentialités de transfert vers les eaux souterraines**

Monsieur le Président rappelle que suite à l'étude de vulnérabilité réalisée par la Chambre Régionale d'Agriculture, des zones à fortes potentialités de transfert vers les eaux souterraines ont été définis.

Afin de sécuriser ces zones, les services de l'Etat ont souhaité que les plans d'épandages soient repris et se conforment à la réglementation ICPE pour avoir une uniformité sur l'ensemble de ce secteur.

La superficie concernée est de 1 410 hectares.

Détail du devis :

Code produit	Désignation Libellé	Qté	P.U. HT	Montant HT	Code TVA
BFC_PR_TER_020	PLAN D'EPANDAGE Réalisation plan d'épandage d'effluents agricoles pour les zones à fortes potentialités de transfert vers les eaux souterraines - 1410 hectares	1 410,00	12,60 €	17 766,00 €	64
BFC_PR_TER_005	TIRAGE CARTO GD FORMAT	4,00	21,00 €	84,00 €	64
BFC_PR_TER_006	EXPERTISE HYDROGEOLOGIQUE	2,00	600,00 €	1 200,00 €	64

Code TVA	Base HT	Taux TVA	Montant TVA	Montant TTC	Total HT	19 050,00 €
TVA collectée 20%	19 050,00 €	20	3 810,00 €	22 860,00 €	Total TVA	3 810,00 €
					Total TTC	22 860,00 €
					Net à payer en euros	22 860,00 €

les débits

Régime TVA su

Le montant de la prestation est de 19 050,00 € HT.

Le conseil syndical à l'unanimité :

- Valide le devis de la chambre régionale d'agriculture d'un montant de 19 050,00 € HT
- Autorise M. le Président à signer toutes autres pièces relatives à ce dossier

**Votants : 12**

**Pour : 12**

**Abstention : 0**

**Contre : 0**

**4 – Demande de subvention pour l'étude de réalisation de plan d'épandage d'effluents agricoles pour les zones à fortes potentialités de transfert vers les eaux souterraines**

Point ajourné. Il sera traité au point n°6.

**5 – Validation du devis pour la réalisation du dossier d'enquête publique pour la protection de captage de la source de Froidefontaine**

Lorsque l'ensemble des études du dossier de protection de captage est terminé, un dossier d'enquête publique est à construire au vu de l'enquête publique qui sera menée.

Pour cela, un cabinet doit être recruté afin de monter ce dossier.

Deux cabinets ont été consultés. La date limite de réception des devis est fixé au mercredi 16 juillet.

Deux cabinets ont été sollicité pour la rédaction du dossier d'enquête publique :

- Cabinet Reilé : 2 370 € HT
- RB Hydro Environnement : 2 750 € HT

Le conseil syndical à l'unanimité :

- Valide le devis du cabinet Reilé pour un montant de 2 370 € HT.
- Autorise M. le Président à signer toutes autres pièces relatives à ce dossier

**Votants : 12**

**Pour : 12**

**Abstention : 0**

**Contre : 0**

**6 – Demande de subvention pour la finalisation du dossier de protection de captage de la source de Froidefontaine**

Sur proposition de Monsieur le Président, le conseil syndical est à l'unanimité :

- Le plan de financement ci-dessous :

DEPENSES	Montant HT	RECETTES	Montant
Etude	23 000 €	Agence de l'Eau	12 650 €
Contrôle extérieur	0 €	Département du Doubs	7 590 €
Divers et imprévus (10 %)	2 300 €	Autofinancement ou emprunt	5 060 €
<b>Montant HT :</b>	<b>25 300 €</b>	<b>Montant :</b>	<b>25 300 €</b>

- S'engage à réaliser l'étude tel que présenté ci-dessus
- Sollicite l'aide financière du Département du Doubs et de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
- S'engage à prendre en charge le financement de la part résiduelle
- Dans ce cadre, le titulaire est tenu de fournir, à l'occasion du versement du solde de l'aide, toutes pièces attestant les travaux. Toute absence de ces pièces pourra entraîner une réduction de l'aide financière.
- Demande l'autorisation de commencer les travaux avant intervention de la décision de la subvention
- S'engage à réaliser les travaux dans les 2 ans à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention.
- Signe tous documents permettant la réalisation de cette décision et documents y afférents.

Cette demande de subvention comprend les deux devis validés aux points 4 et 5.

**Votants : 12**

**Pour : 12**

**Abstention : 0**

**Contre : 0**

#### **7 – Déclaration d'Utilité Publique Source de Froidefontaine : dépôt d'un dossier d'enquête publique**

Monsieur le Président rappelle aux membres du conseil syndical que dans le cadre de la procédure réglementaire de protection de captage de la source de Froidefontaine, le dépôt d'un dossier pour enquête publique conformément à l'arrêté du 20 juin 2007. Ce dossier permet au SIE de Froidefontaine d'être autorisé à utiliser cette ressource à destination de la consommation humaine mentionnée aux articles R.1321-6 à R.1321-12 et R.1321-42 du Code de la Santé Publique.

Dans le cadre de cette procédure réglementaire de protection de captage, le conseil syndical à l'unanimité :

- Sollicite auprès de Monsieur le Préfet la désignation d'un commissaire enquêteur et l'ouverture d'une enquête publique
- Autorise le Président à signer tout document relatif à cette procédure et à l'enquête publique

**Votants : 12**

**Pour : 12**

**Abstention : 0**

**Contre : 0**

#### **8 – Affaires diverses**

##### **Convention de prestation de service de relève de compteurs abonnés sur les communes extérieures au syndicat**

Le service technique du syndicat a équipé la quasi-totalité des compteurs abonnés de modules radio sur les communes de Vellevans et Rosières sur Barbèche.

Un point a été fait avec société Itron (gestion des données compteurs).

Une convention sera à établir avec ces communes afin d'encadrer cette prestation qui sera réalisée par les agents technique du syndicat.

Travaux réalisés et en cours

## 1 - Belleherbe – Impasse des Charmilles :

- Les travaux sont terminés, ils ont eu lieu en avril. Les demandes de solde de subvention ont été faites.
- La commune doit maintenant procéder à la remise en état.

## 2 - Bretonvillers – Rue du Lavoir :

- Les travaux ont eu lieu en juin, ils seront réceptionnés fin août, en même temps que l'assainissement.

## 3 - Surmont – Rue des Fontaines :

- Les travaux sont en cours. Ils sont réalisés en parallèle du réseau d'assainissement.
- La fin des travaux est prévue au 15 septembre 2025.

Point sur le personnel

- Renouvellement de contrat pour une durée 3 ans
- Offre d'emploi en cours pour un poste d'agent technique

M. PETIT - Bretonvillers

Il a été constaté, début juillet, une dégradation volontaire du module radio du compteur d'eau. Une facture incluant le remplacement de ce module a été établie. Cette semaine, une nouvelle dégradation a été constatée. Une nouvelle facture a donc été émise. En parallèle, un courrier a été envoyé afin de rappeler les obligations de l'abonné.

Montant de la première facture : 96,16 € TTC

Montant de la deuxième facture : 113,94 € TTC

Prochaine réunion

Un conseil syndical aura lieu en septembre.

Fin de séance à 21h15

Fait à Belleherbe, le 17 juillet 2025.

Liste récapitulative des délibérations

N° de délibération	Date de la délibération	Intitulé	Page
2025-07-17-01	17/07/2025	Validation du procès-verbal de la précédente réunion	2025-112
2025-07-17-02	17/07/2025	Validation du devis pour la réalisation de plan d'épandage d'effluents agricoles pour les zones à fortes potentialités de transfert vers les eaux souterraines	2025-112
2025-07-17-03	17/07/2025	Validation du devis pour la réalisation du dossier d'enquête publique pour la protection de captage de la source de Froidefontaine	2025-113
2025-07-17-04	17/07/2025	Demande de subvention pour la finalisation du dossier de protection de captage de la source de Froidefontaine	2025-113
2025-07-17-05	17/07/2025	Déclaration d'Utilité Publique Source de Froidefontaine : dépôt d'un dossier d'enquête publique	2025-114

Secrétaire de séance  
Sylvain PEPIOT



Le Président  
Christian HERARD

